

# LIGNES DIRECTRICES DE GESTION (LDG) DANS LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

## 2 jours (à titre indicatif)

### INTÉGRER LES ENJEUX, LES OBJECTIFS, LA RÉGLEMENTATION ET STRUCTURER LES LDG DE SON ÉTABLISSEMENT

La fonction publique de l'État est un domaine complexe et en constante évolution, où la gestion des ressources humaines revêt une importance cruciale. Pour assurer une gestion efficace du personnel, il est essentiel de se conformer aux Lignes Directrices de Gestion (LDG) établies par les autorités compétentes. En raison de la complexité des LDG et de leur évolution constante, il est parfois difficile pour les gestionnaires et les responsables des ressources humaines de s'y conformer pleinement. Cette formation de deux jours, proposée exclusivement en intra, vous fournira une compréhension approfondie des LDG et vous aidera à développer des stratégies et des pratiques de gestion alignées sur ces directives

#### PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

### LES LDG : UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, UNE MISE EN ŒUVRE OBLIGATOIRE

- › Objectifs et enjeux des LDG
- › La nouvelle structuration du dialogue social (loi du 6 août 2019)
- › Procédure d'adoption et durée de validité
- › Portée juridique

**Cas pratique :** construire le schéma de la procédure d'adoption

- › La publicité
- › Une méthodologie à mettre en place

### LA NÉCESSITÉ DE RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX

- › Le recensement des documents
- › Le recensement des procédures
- › Le recensement des pratiques RH : les spécificités de l'établissement

### LA DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE PLURI-ANNUELLE : LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE DE LA GRH

- › L'état des effectifs
- › L'identification des métiers et des compétences
- › Les mouvements de personnels
- › Les données disponibles

**Présentation d'outils d'analyse**

**Cas pratiques**

- › Les objectifs RH poursuivis

**Atelier de construction d'un tableau de stratégie RH**

### LES LDG MOBILITÉ : LES ORIENTATIONS À FIXER

**Quiz sur les dispositions de la loi du 6 août 2019 sur la mobilité (nouveaux dispositifs)**

- › L'adaptation des compétences
- › La diversité des profils
- › L'accompagnement individuel
- › L'égalité homme-femme
- › Les procédures de gestion des demandes de mobilité
- › Les priorités de mutation
- › La durée d'occupation des postes

### LES LDG EN MATIÈRE DE PROMOTION ET DE VALORISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

**Quiz sur l'avancement**

- › La disparition de la compétence des CAP
- › Les orientations et critères généraux de promotion
- › Recenser l'existant
- › Le choix des critères
- › La promotion interne
- › Les mesures favorisant l'évolution professionnelle

**Cas pratique sur la définition de critères d'évolution professionnelle**

- › La prise en compte de l'expérience
- › L'égalité homme-femme en matière de promotion

### LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME

- › Les obligations légales définies par la loi de transformation de la fonction publique
- › Le recensement des mesures existantes
- › Les mesures à mettre en place : définition et choix des mesures
- › La prévention des actes de violence à caractère sexuel ou sexiste
- › La réduction des inégalités de traitement

**Illustrations concrètes de mesures**

**Cas pratique de construction d'un plan égalité homme-femme**

#### OBJECTIFS

- Situer la mise en œuvre des Lignes Directrices de Gestion (LDG) dans le contexte de transformation de la Fonction publique.
- Respecter le cadre juridique des lignes directrices de gestion.
- Définir des lignes directrices de gestion en lien avec la politique de ressources humaines.
- Appliquer une méthodologie de construction des LDG dans le cadre du dialogue social.
- Communiquer efficacement autour des lignes directrices de gestion.

#### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation dédiée à la fonction publique d'État pour être au plus proche des problématiques RH de vos établissements
- Une approche concrète et proposant des outils opérationnels

#### PROFIL DES PARTICIPANTS

DRH, DRH adjoints, responsables de service RH, partenaires sociaux, toute personne chargée de la gestion RH /carrières  
Il est recommandé de disposer de connaissances de bases des dispositifs de mobilité et de promotion dans la fonction publique d'État

#### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation  
Évaluation à chaud et à froid

#### MODALITÉS PRATIQUES

Réf : YLDG  
Formacode : 13041 /  
Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.